



101 rue Dupetit Thouars 49000 ANGERS 02 41 47 34 67

ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 24 MAI 2008

NANTES

Etaient Présents :

Brigitte NAUD	Salariée, secrétaire adm et comptable
Daniel RIDEAUD	Membre
Denis BODEREAU	Membre
Edy FRABOULET	Salarié, coordonnateur E.T.R.
Emmanuel HOT	Président
Jean-Louis COUE	Membre
Nathalie HUET	Trésorière adjointe
Nelly DUVAL	Membre
Olivier ANINAT	Salarié, responsable équipes jeunes
Patrick CAHOREAU	Vice-président
Yves DELORME	Membre
Yves PLAÇAIS	Secrétaire

Etaient excusés :

Anne REY	Trésorière
Laure MOIROT	Secrétaire adjointe

Personnalités présentes :

Michel THOMAS	Directeur de la D.R.D.J.S.
Hubert BRAUD	Trésorier du C.R.O.S.

Personnalités excusées :

Paul-André TRAMIER	Président de la F.F.BA.
Marcel RETAILLEAU	Président du C.R.O.S.
Michel DENIAUD	Président du C.D.O.S.44
Hervé MITATY	Conseiller Technique Interrégional

Représentation des clubs à l'assemblée générale :

Pour être tenue valable, l'assemblée générale doit se composer du quart au moins des représentants et des voix dont disposent les clubs.

19 représentants sur 49 (pour 13 requis)
47 voix représentée sur 105 (pour 22 requis)

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu.

Est élu président de séance : Jean-Louis COUE

DEBUT DES DEBATS A 10H

Message de bienvenue et accueil des personnalités par E.Hot, président de la Ligue.

PRESENTATION DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE :

par Edy FRABOULET (coordonnateur E.T.R.)

Document consultable à cette adresse :

<http://badminton-paysdelaloire.fr/uploads/AG/2007-08/ETR.pdf>

INTERVENTION DES PERSONNALITES INVITEES

- M. Michel THOMAS, président de la D.R.D.J.S.
 - se félicite du dynamisme de la Ligue, à la lecture de l'évolution du nombre de licenciés, mais aussi par la jeunesse de l'assistance, en comparaison avec d'autres disciplines sportives.
 - rappelle le besoin de diversités, en termes de parité H/F, avec un rappel du contexte et des textes fondamentaux. Après intervention de Nathalie Huet lui assurant que la Ligue respecte les critères de proportionnalité calculés en fonction du pourcentage H/F de licenciés, Michel Thomas se réjouit de cet état de fait.
 - annonce, sous réserves, le versement de 14000€ de subvention C.N.D.S.
 - insiste sur l'importance de la liaison professionnels/ETR avec les élus, pour éviter tout conflit.

PRESENTATION DES FORMATIONS ARBITRAGES - JUGE-ARBITRAGE :

par Nathalie HUET (responsable de la commission régionale d'arbitrage)

Document consultable à cette adresse :

<http://badminton-paysdelaloire.fr/uploads/AG/2007-08/CRA.pdf>

PRESENTATION DES PROCEDURES INFORMATISEES D'ORGANISATION DE TOURNOI POUR LA SAISON 2008/09 :

par Nathalie HUET

Document consultable à cette adresse :

<http://badminton-paysdelaloire.fr/uploads/AG/2007-08/Autorisationpoona.pdf>

INTERVENTION DES PERSONNALITES INVITEES

- M. Hubert BRAUD, trésorier du C.R.O.S.
 - excuse Marcel Retailleau, président du C.R.O.S.
 - trésorier du C.R.O.S., mais aussi en tant que président de la Ligue d'Aviron, adhère totalement aux contraintes réglementaires liées au minimum requis (SOC, JA) en matière d'organisation de compétitions.
 - importante ligue dans les Pays de la Loire (rappel du nombre de licenciés et de clubs, cohabitation pratique sportive/loisir, 110 compétitions sur 36 week-ends)
 - pas de pôle espoir, mais S.S.U. qui pourrait s'avérer une entrée vers le haut-niveau
 - 3ème ligue, sans cadre d'état.
 - souligne le très bon fonctionnement de l'E.T.R.
 - annonce le projet d'agrandissement de la Maison de Sports de Nantes, outil au service du mouvement sportif régional
 - pour respecter les recommandations en matière de proportionnalité H/F, sans refuser les bénévoles souhaitant s'impliquer dans la vie de la ligue, conseille de modifier nos statuts afin d'augmentant le nombre de membres du Codir, ceci dans le but d'éviter de devoir limiter l'entrée en son sein des candidats hommes (comme c'est le cas cette année)

Remise d'un trophée par E.Hot à M.Braud

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE :

- 3 postes à pourvoir : 2 femmes, 1 homme
- 2 candidats : Denis OZIOL et Jean-Guy VAISSIER. Sont cooptés à l'unanimité dans l'attente d'une modification des statuts augmentant le nombre de membres du Codir, donc la proportion d'hommes.

RAPPEL DES TARIFS 2008-09 :

- Jeunes : 29,40 € (licence fédérale + timbre ligue)
- Adultes : 34,65 €

Il convient d'ajouter à ces tarifs le timbre Codep.

- Affiliation clubs : Ligue : 32,50 €
 F.F.BA : 70 €

Le timbre Ligue pour la saison 2009/10 sera fixé lors de l'A.G. de clôture des comptes du printemps 2009.

BILAN DES ATELIERS :

- **Jeunes** (Interclubs jeunes, trophées régionaux jeunes) animé par Nelly Duval et Edy Fraboulet
 - souhait du responsable des équipes Jeunes de faire rentrer le collectif ligue dans les TRJ, entraînant des modifications de la compétition : en poules, plus de quotas pour l'ETR, juste le top100
 - 4 étapes respectées (avec les lieux connus en septembre), plus un championnat jeunes
 - transfert du TRJ44 passe du 8 au 15/16 novembre 2008
 - le responsable des équipes Jeunes et le coordonnateur ETR regrettent le fait que la commission Jeunes ne repose que sur les épaules d'un seul membre du codir. La solution serait alors que chaque codep désigne un référent pour rejoindre la Commission Régionale Jeunes.

- **Interclubs seniors** animé par Yves Derlorme.
 - bilan de la saison passée (montées, descentes)
 - début de la compétition en octobre pour la saison prochaine, mais volonté politique de commencer la saison plus tôt. D'où l'avancement de la limite des inscriptions aux ICR au 30 juin 2008, pour ensuite commencer la saison sportive dès le mois de septembre.
 - les titulaires devront obligatoirement être les meilleurs joueurs (à la somme des classements)
 - en fonction d'une semaine définie du lundi au dimanche, il sera désormais interdit de participer à deux journées de championnat interclub dans la même semaine
 - pour les joueurs cadets, priorité sera donnée aux sélections du collectif ligue, voire du collectif France. Ceci est valable aussi bien pour les compétitions que pour les convocations aux stages.
 - la saisie des résultats se fera sur Badnet via excel (à préciser)
 - En cas d'égalité entre deux équipes à la fin du championnat, c'est le résultat du match les ayant opposés qui les départagera. En cas de match nul, il conviendra de se reporter au nombre de sets gagnants, voire aux points, de cette rencontre.
 - Passage à 10 clubs en R3 à partir de 2009-2010.

- **Compétitions** (Tournois privés et compétitions codep-ligue) animé Jean-Louis Coué, et Nathalie Huet
 - organiser des tournois de qualité (en matière de juge-arbitrage, prix, lots, formation)
 - envoyer aux mairies un premier calendrier reprenant les compétitions fédérales, puis un second plus affiné, après réception des dates prioritaires des trounois

- après avoir envoyé une lettre aux clubs pour leur demander leur priorité, un second calendrier plus affiné sera envoyé aux mairies.
- en cas de concurrence de tournois distants de moins de 100 kms, une concertation entre les deux clubs organisateurs leur sera demandé.
- reste dans le futur une réflexion à entamer sur un pré-calendrier avec des règles précises
- grosse carence de la ligue en matière communication avec la presse

CONCLUSION

Après avoir remercié l'assistance, le président de la ligue confirme son départ lors de la prochaine assemblée générale, mais regrette toutefois de ne pas avoir pu travailler conjointement avec son successeur, restant à trouver.

Le déménagement de la ligue, fort signe d'une émancipation de sa part, les recrutements d'Edy et Olivier, créent les conditions idéales pour la mettre sur de bons rails lors de la prochaine olympiade.

FIN DES DEBATS A 13H10